



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 14 novembre 2013

**LA COMMISSION DE L'EQUITE ET DE LA REFORME FISCALE DE L'ETAT DE NEW YORK PRESENTE SON  
RAPPORT FINAL AU GOUVERNEUR CUOMO**

***Les recommandations visent à simplifier le code des impôts, à le rendre plus juste, à réduire le fardeau fiscal des familles et des entreprises, et à créer la croissance économique***

Aujourd'hui, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a présenté le rapport final de la Commission de l'équité et de la réforme fiscale de l'Etat de New York. Le rapport de la Commission définit des options de politique sans incidence sur les recettes pour moderniser le système fiscal actuel dans le but d'accroître sa simplicité, son équité, sa compétitivité économique et son abordabilité. Le rapport peut être consulté ici : <http://www.governor.ny.gov/assets/documents/greenislandandreportandappendicies.pdf>

« Je voudrais remercier les Co-Présidents H. Carl McCall et Peter J. Solomon, membres de la Commission, et tous ceux qui ont contribué à ce processus », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Depuis mon élection en tant que Gouverneur, mon administration s'est attachée à inverser la mauvaise réputation fiscale de l'Etat de New York, en améliorant notre climat d'affaires et allégeant le fardeau des contribuables. Le rapport d'aujourd'hui représente une autre étape dans cette direction dans nos efforts pour simplifier le code des impôts inutilement onéreux et obsolète de l'Etat de New York, et alléger le fardeau fiscal des familles et entreprises à l'échelle de l'Etat. »

La Commission sur l'équité et la réforme fiscale de l'Etat de New York a réalisé une étude complète et objective de la politique fiscale de l'Etat, considérant des manières d'éliminer des échappatoires fiscales, promouvoir l'efficacité administrative, améliorer la collecte des impôts et la mise en oeuvre des règles fiscales.

Le rapport présente des réformes sans incidence sur les recettes qui inciteront à la réflexion.

- Moderniser la taxe sur les ventes tout en finançant un allègement d'impôts pour les faibles revenus et un allègement global des impôts fonciers. La Commission affirme qu'il existe de meilleures manières plus progressives d'offrir un allègement fiscal aux New Yorkais aux revenus faibles et modérés au-travers de réformes de la structure d'exonération de la taxe sur les ventes.

French

- Modifier l'impôt foncier pour alléger le fardeau des familles des classes moyennes et des petites entreprises en supprimant l'impôt pour 73% de New Yorkais qui devraient le payer. La Commission affirme que cet impôt n'est pas destiné aux contribuables des classes moyennes.
- Réformer les taxes de franchise des banques et sociétés de l'Etat pour la première fois depuis des décennies pour mieux refléter la manière dont les entreprises opèrent dans une économie du 21<sup>ème</sup> siècle. La Commission affirme que la structure des taxes de franchise des entreprises de l'Etat est désuète, inutilement compliquée et vulnérable aux techniques agressives d'évasion fiscale. Des contribuables dont la situation est semblable sont traités différemment, et parfois, l'impôt dissuade de développer des activités professionnelles dans l'Etat de New York. Les crédits d'impôt pour les entreprises devraient être évalués chaque année de manière transparente pour assurer leur efficacité.
- Examiner les meilleures pratiques de gestion des impôts fonciers afin de rendre le système plus juste et plus équitable pour les administrations locales, les entreprises et les propriétaires de maisons. Le système de gestion des impôts fonciers de l'Etat de New York se classe parmi les plus bas des 50 Etats. La Commission affirme que la gestion des impôts fonciers actuelle manque d'équité et de transparence, et représente un fardeau de conformité pour les entreprises.
- Simplifier la gestion des impôts fonciers pour faciliter la conformité pour les entreprises et les résidents de l'Etat de New York. La Commission affirme que de nombreux aspects du code des impôts sont inutilement lourds, obsolètes ou nécessitent d'être réformés. Par exemple, les vendeurs saisonniers (vente de sapins de Noël, par exemple) doivent remplir une déclaration de leur chiffre d'affaires selon le même calendrier trimestriel que les autres commerçants. Ces vendeurs pourraient être autorisés à remplir leur déclaration de chiffre d'affaires immédiatement après leurs dernières ventes. Les impôts vexatoires pourraient aussi être supprimés, tels que la taxe sur les catégories limitées de revenus qui est actuellement collectée sur seulement 200 contribuables, générant seulement 200 000 \$ chaque année. D'autres réformes potentielles auraient pour conséquence la disparition de centaines de milliers de personnes du rôle d'imposition.

Le Co-Président H. Carl McCall a déclaré : « Je voudrais remercier le Gouverneur pour m'avoir demandé de siéger à cette commission, et pour les progrès importants qu'il a déjà réalisés en rendant l'Etat de New York plus compétitif. Les finances de l'Etat de New York se sont grandement améliorées ces dernières années, mais notre prospérité économique à long terme repose sur la réforme du code des impôts et les allègements fiscaux. »

Le Co-Président Peter J. Solomon a déclaré : « Moderniser nos impôts archaïques pour rendre le système plus juste et plus équitable sera une formidable avancée pour l'Etat de New York. Nous espérons que ces options amélioreront notre climat d'affaires et contribueront à encourager la création d'emplois. »

James Parrott, Directeur Adjoint et Economiste en Chef de l'Institut de politique financière, a déclaré : « La proposition principale de la Commission sur la taxe sur les ventes a le mérite d'être progressive en

reliant la suppression de l'exonération de la taxe sur les ventes de vêtements de l'Etat à un crédit d'impôt compensatoire sur le revenu pour les ménages aux revenus faibles et modérés, et à un allègement des impôts fonciers basés sur les revenus plus que nécessaire. »

James W. Wetzler, Ancien Commissaire du Département des impôts et des finances de l'Etat de New York (Department of Taxation and Finance) a déclaré : « La réforme fiscale peut faciliter la conformité pour les contribuables, rendre le système plus juste, et stimuler la croissance économique dans l'Etat de New York. »

Dall W. Forsythe, Professeur émérite en Finances à l'Ecole Wagner de l'Université de New York et ancien Directeur du Budget de l'Etat de New York, a déclaré : « Le système actuel viole les principes fondamentaux de politique fiscale d'équité et d'efficacité. L'Etat de New York cherche depuis trop longtemps des manières de simplifier et standardiser le code des impôts et je me réjouis de l'étude complète et objective de la Commission. »

Le rapport sera partagé avec la Commission des allègements fiscaux de l'Etat de New York, co-présidée par M. McCall et le Gouverneur George Pataki. La Commission des allègements fiscaux contribue à identifier des manières de réduire les taxes professionnelles et impôts fonciers de l'Etat, et effectuera des recommandations qui seront prises en compte dans le Discours de l'Etat de l'Etat du Gouverneur 2014.

Depuis sa prise de fonctions en 2011, le Gouverneur Andrew Cuomo a entrepris des mesures importantes pour améliorer le climat des affaires de l'Etat de New York et rendre les impôts plus abordables pour les New Yorkais des classes moyennes. Des réformes importantes ont été entreprises concernant l'impôt de l'Etat sur le revenu personnel pour accroître sa progressivité globale tout en assurant que tous les New Yorkais profiteront d'un taux d'imposition du revenu plus faible que lorsque le Gouverneur a pris ses fonctions. Le Gouverneur Cuomo a également pris d'importantes mesures pour réduire le fardeau élevé des impôts fonciers en promulguant le tout premier plafonnement des impôts fonciers en 2011. Le plafond limite les augmentations des impôts fonciers locaux et impôts fonciers scolaires à deux pour cent par an, ou au taux de l'inflation, si ce dernier est inférieur, avec des exceptions très limitées.

### **Réforme fiscale de l'Etat de New York et Co-Présidents de la Commission sur l'équité**

H. Carl McCall, Conseil d'administration, Université d'Etat de l'Etat de New York  
Président, Peter J. Solomon, Peter J. Solomon Company, LP, Fondateur et Président

### **Réforme fiscale de l'Etat de New York et Membres de la Commission sur l'équité**

J. Pat Barrett, Président, Autorité régionale de développement olympique  
Dall W. Forsythe, Division du Budget de l'Etat de New York, Ancien Directeur  
David M. Frankel, Département des finances de la Ville de New York, Ancien Commissaire  
Thomas H. Mattox, Département des impôts et des finances de l'Etat de New York, Commissaire

French

James Parrott, Institut de politique financière, Directeur Adjoint et Economiste en Chef

Alan D. Schwartz, Guggenheim Partners, Président Exécutif

James W. Mattox, Département des impôts et des finances de l'Etat de New York, Ancien Commissaire

Robert G. Wilmers, M&T Bank, Président Directeur Général

Deborah C. Wright, Carver Bancorp, Inc. /Carver Federal Savings Bank, Président Directeur Général

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418